

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS
Lyon
Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

ABONNEMENTS
Départements
Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.
Étranger
Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

LES ANNONCES
SONT REÇUES
Chez M. V. FOURNIER
14 rue de Confort

BONIMENT

Si cela continue, la République ne sera bientôt plus assez vaste pour contenir tous les néophytes qui lui arrivent inopinément et sans crier gare.

Il faudra agrandir la maison, ajouter une aile aux bâtiments : l'aile des convertis.

Après M. Casimir Périer qui était une recrue d'un certain poids, voici venir le duc de Broglie, et certes on ne s'attendait guère à voir le duc de Broglie en cette affaire.

On annonce pour demain MM. Dabirel, Baragnon, Delpit et le baron Chaurand.

Un de nos confrères racontait dernièrement que le comte et la comtesse de Paris s'étaient arrêtés incognito à la gare de Perrache, une dame qui les avait reconnus s'empressa d'offrir un bouquet à la comtesse.

Celle-ci remercia à peine, d'un air contraint, et en partant abandonna le bouquet sur une banquette.

Ce dédain démocratique à l'endroit des courtoiseries royales, démontre plus que toutes les déclarations, que la comtesse de Paris se laisse gagner également par la contagion républicaine, et entend n'être qu'une simple bourgeoise qui ne mérite pas plus de bouquets et de compliments que la première voyageuse venue.

A quand le comte de Chambord ?

Nous espérons bien que son manifeste républicain ne se fera pas attendre au delà des vacances parlementaires.

A la vérité tous ces nombreux mariages dont les journaux nous publient les bans inattendus, sont moins des mariages d'inclination que des mariages de convenance.

Les futurs époux ne professent point

pour leur fiancée une admiration sans bornes, une tendresse passionnée.

Loin de là, ils profitent même de l'occasion pour lui reprocher amèrement ses défauts, signaler les côtés désagréables de son caractère, et lui décocher en douceur quelques injures de choix.

Quinteuse, violente, acariâtre, mal embouchée et un peu buveuse de sang, tels sont les compliments délicats et les aménités dont ils ont soin de garnir préalablement la corbeille de noces.

Néanmoins ils épouvent quand même, ils consentent héroïquement à prononcer le oui sacramentel ! seulement avec des réserves, il faut voir ! avec des conditions, des observations, des restrictions, des si, des cas et des mais assez nombreux pour lasser dix notaires.

Ils épousent la République, MM. de Broglie et autres ducs, à la façon de ces conjoints qui adoptent pour première règle de leur union le régime de la séparation de biens, et ont grand soin de faire stipuler à leur profit des avantages suffisants pour prévoir tous les accidents et toutes les éventualités, notamment les éventualités funéraires.

Il est donc permis de ne pas se réjouir outre mesure de ces alliances dont la sincérité et l'abandon laissent quelque peu à désirer, et l'entrée du duc de Broglie ou de tel autre Centre droit dans le giron de la République, nous donne médiocrement l'idée de l'allégresse qu'on éprouve au ciel en voyant arriver le pêcheur repentant de l'Évangile, ce fameux pêcheur qui vaut mieux à lui seul que quatre vingt-dix-neuf justes.

Certes personne plus que nous n'est partisan de la République ouverte ;

Personne plus que nous n'est disposé à soutenir que la République n'est ni une coterie, ni une petite Église, mais le parti de tout le monde, le grand parti national auquel doit se rallier l'univer-

salité des gens [de bon sens, de liberté et de raison ;

Personne plus que nous n'est ennemi de ces préventions, de ces méfiances, de ces intolérances qu'on rencontre trop souvent dans les régions extrêmes passionnées, ou ignorantes de la démocratie.

Mais encore faut-il que les nouveaux venus, les transfuges de la monarchie n'apportent pas dans leur sac leurs inimitiés, leurs colères et leurs animadversions ;

Encore faut-il que la main qu'ils tendent à la République soit une main loyalement ouverte et que leur première embrassade ne ressemble pas à une morsure.

Se rallier à la République, et prendre pour thème de la réconciliation un éreintement en règle de cette même République ;

Adopter la forme républicaine comme gouvernement, mais construire à sa façon un petit programme où sous le masque de couteauc de l'épithète conservatrice, on loge, on meuble, on entretient toutes les institutions monarchiques ;

Accepter la République comme mot, mais la rejeter comme chose.

Ce sont là des accommodages cousus avec du fil de telle grosseur qu'il est impossible, même aux plus naïfs et aux plus confiants de ne pas s'apercevoir de l'acerc.

Le jour où Gambetta par exemple se rallierait à la royauté légitime au moyen de cette simple constitution :

Article 1. — La monarchie française est rétablie dans la dynastie des Gambetta, dont Léon Gambetta est le chef actuel.

Art. 2. — Léon Gambetta prendra le titre de roi de France et régnera sous le nom de Léon Ier.

Art. 3. — La dignité royale sera trans-

missible dans la famille Gambetta, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture etc.

Ce jour-là, les fidèles du drapeau blanc n'auraient pas assez de bras pour chasser l'intrus et le sacrilège hors de leur sanctuaire.

Tel est cependant le cas, on peu s'en faut des néo-républicains en rupture de bancs de la Droite ou du Centre-Droit.

Qu'on ne s'arme point de canes ou de balais pour les recevoir, rien de mieux ;

Qu'on leur offre même le pain et le sel de l'hospitalité provisoire, nous n'y voyons pas d'inconvénient sérieux.

Mais ce serait trop exiger que de les considérer comme définitivement de la maison, et de prendre à la lettre l'étiquette neuve de leur chapeau.

Le zèle de néophytes de ces messieurs est assez contenu pour autoriser une réserve réciproque, et l'ardeur de leurs convictions récentes, doit servir de mesure à l'enthousiasme de l'accueil.

Néanmoins, il ressort de ces conversions plus ou moins sincères, de ces retournements de casaque plus ou moins intéressés, une morale consolante et pleine d'encouragement, c'est que l'idée monarchique est décidément bien malade en France.

Tous ses partisans, tous ses soutiens, les plus ardents, les plus acharnés, les plus entêtés, s'en détachent l'un après l'autre comme des feuilles jaunies d'une branche morte.

Les derniers habitants quittent la maison vermoulue et branlante, pour n'être pas écrasés sous l'effondrement des murs ;

Les serviteurs donnent leur huitaine aux maîtres ruinés qui ne peuvent plus payer leurs gages.

La monarchie ressemble en ce moment au radeau de la Méduse : — les rats l'abandonnent.

Jacques BARBIER

FEUILLETON DE LA MASCARADE

Le Congrès médical.

Lyon a tous les bonheurs cette année.

Nous avons l'Exposition qui tourne au succès, malgré une notable partie de la population elle-même.

Nous avons M. Ordinaire pour député, M. Durand pour conseiller général.

Enfin, nous avons un congrès médical.

Il est vrai que cet aréopage de docteurs n'est point considéré par tous comme un bienfait, cette affluence de membres de la Faculté ne laisse pas que d'inquiéter un peu quelques esprits craintifs, — quoiqu'on n'ait pas encore osé dire que la mortalité eût augmenté sensiblement depuis quinze jours dans le chef-lieu de préfecture de M. Cantonnnet.

Pour nous, nous ne voyons point d'un mauvais œil la réunion à Lyon de ces savants, et si tant est que la médecine est un art aussi salutaire que libéral, il faut espérer que le congrès médical parviendra à découvrir la source de certaines affec-

tions régnantes actuellement et à apporter des remèdes efficaces à nos maux.

Il n'est pas douteux que ces messieurs, animés des intentions les plus philanthropiques, aient soigneusement réparé le programme de leurs études et de leurs conférences.

Sans doute, ils n'ont rien omis, ils n'ont oublié aucune des graves maladies sur lesquelles ils ont à discourir et à formuler leurs appréciations.

Cependant, nous croyons utile d'insister particulièrement à l'endroit de quelques cas intéressants qui méritent leurs soins.

Fièvres.

10 La Fièvre noire. — Affection dont les ravages deviennent effrayants.

Ses symptômes : perte d'appétit, mélancolie, démanchement dans la main droite surtout, propension à prendre entre les doigts une baguette armée d'un petit morceau de fer, que le malade trempe dans un liquide noirâtre et au moyen duquel il s'efforce de tracer des caractères sur du papier à lettre.

Victimes : l'élite des Français, des députés, des conseillers généraux, des magistrats, des militaires distingués, des hommes éminents comme M. Thiers et des hommes sous-éminents comme M. Barthélemy St-Hilaire.

20 La Fièvre jaune. — Mêmes caractères que la précédente, mais amenant presque toujours l'inséonnie et le déli e.

Dans ce dernier cas, le malade a sans cesse des idées de meurtre, et parfois on l'entend s'écrier :

« Tue-la, tue-le, tue-les, ne les tue pas, tu les tueras, tu ne la tueras pas, tuons-nous... »

Victimes : M. Dumas fils, M. de Girardin et autres esprits distingués.

30 La Fièvre Thierse. — Indépendamment des caractères communs à toutes les fièvres, pouls capricant, frissons, sécheresse de l'épiderme, la fièvre Thierse provoque généralement chez les malades, un délire qu'on peut qualifier de délire admiratif, lequel se traduit par des exclamations laudatives, telles que : *L'illustre homme d'Etat ! L'homme éminent ! Le grand économiste ! Le célèbre historien ! L'homme providentiel ! Le Sauveur de la France !*

Quelques jours après, le 8 février 1871, la fièvre Thierse prit les proportions d'une véritable épidémie. Depuis, elle a sensiblement diminué d'intensité, et les cas deviennent plus rares.

Cependant, la fièvre Thierse subsiste encore à l'état aigu chez certaines personnes connues ; nous citerons parmi les plus sérieusement atteintes : Vignault, rédacteur en chef du *Bien public*,

M. Hédouze Ronset du *National*, le député Louchery et le ministre de Rémusat.

Maladies éruptives.

La plus d'urgence en ce moment est la *discochromanie*.

Ses symptômes : grand relâchement, sudation abondante, pouls agité, langue chargée, fréquents besoins de boisson, prurit au vryx obligeant le sujet atteint d'explorer un grand nombre de parures, généralement après le repas.

Victimes : la plupart de nos hommes politiques qui sont quelque chose et tous ceux qui ont envie de l'être.

Cette maladie est contagieuse.

La rougeole. — Affection n'ayant que des rapports très-éloignés avec la rougeole ordinaire.

Symptômes : migraines, douleurs au côté gauche, lancées incessantes aux boutonnières des habits.

Beaucoup de personnes ont contracté cette maladie pendant la campagne de 1870-71 et, chose singulière, particulièrement dans les ambulances.

L'application d'un petit morceau de diachylum rouge en a guéri un grand nombre, mais ce remède employé avec trop peu de ménagements, devient pire que le mal, en ce sens qu'il porte à la

Bigarrures

Les cinq ou six mille banquetiers du 22 septembre, ont fait un peu moins de tapage qu'une demi-douzaine de conservateurs légèrement allumés, dans un cabinet de restaurant.

Pas la moindre *Marseillaise*, à peine quelques cris timides de : *Vive la République!* La gendarmerie pouvait rester chez elle et Pandora dormir tranquille.

On peut même affirmer que sans les criailles et les protestations des journaux de trône et d'autel, l'anniversaire de la République se serait passé assez silencieusement pour qu'on entendit parler le bon M. Clapier.

Ce qui n'empêchera pas M. Victor Lefranc, à la prochaine occasion de rééditer ses circulaires melliflues, ni le général Espivent de mettre sur pied de guerre son armée de Marseille; à moins qu'il ne s'agisse d'un anniversaire religieux ou d'une cérémonie légitimiste.

Car, notre gouvernement d'essai loyal présente ceci de remarquable qu'il est plus facile et moins dangereux de crier : *Vive le Roi!* que *Vive la République!*

En règle générale, nous sommes médiocrement partisans des dîners, des manifestations, et des rassemblements, parce qu'à notre humble avis, il s'y dit beaucoup de choses inutiles, il s'y dépense en paroles, en toasts et en phrases plus ou moins ronflantes, une énergie qui trouverait mieux sa place et son emploi dans des actes sérieux et des œuvres pratiques.

Mais la logique et les éléments exigent que le veau et la charcuterie tolérés chez les uns le soient aussi chez les autres et que les montagnes de Lourdes et de la Salette n'aient pas seuls le privilège des réunions publiques refusé aux prairies de Chambéry ou d'ailleurs.

Nous ne demandons pas de faveurs pour la République, mais qu'elle ne soit pas plus mal traitée que la monarchie, voilà tout.

Cela devait arriver.

Bazaine lui-même se lasse de la longueur interminable de son procès, et il écrit, paraît-il, une lettre toutes les semaines au général de Cissey, ministre de la Guerre, pour le prier de hâter cette instruction qui est en voie de résoudre le problème incompris de l'Éternité.

Si nous comptons bien, voilà plus de quinze mois que l'examen de cette affaire Bazaine est commencée.

La Commission d'enquête en a passé huit à décifaler, ficeler et reficeler ce dossier légendaire.

Depuis sept autres, le général de Rivière est attaché à la même besogne, et ce n'est pas fini! Notez que dans le même espace de temps, on a jugé, condamné ou relaxé trente mille communes.

Sans doute, le maréchal Bazaine est un personnage de marque et de taille à rendre des points aux accusés vulgaires qui constituent le menu fretin des conseils de guerre.

Mais, songez donc, trente mille contre un! Je sais bien que dans cette affaire, on s'est toujours fort peu préoccupé de l'impopularité de l'opinion publique qui avait cependant quelques bonnes raisons de demander justice.

Admettons encore qu'on professe actuellement la même indifférence, mais puisque Bazaine est agacé des lenteurs de son procès, — c'est une raison, ça!

Par conséquent, qu'on se dépêche un peu de grâce, au moins par égard pour ce pauvre maréchal.

Quelque nombreuse que soit la procession des témoins à charge ou à décharge, il nous semble qu'en sept mois, l'instruction aurait eu le temps

tête et provoque chez le sujet une affection cérébrale connue sous le nom de folie vaniteuse dont trop de Français sont malheureusement atteints.

La thérapeutique ne saurait donc apporter trop de soins à découvrir un autre traitement.

Des praticiens d'un certain renom avaient proposé comme remède héroïque une application de cinquante coups de bâton sur la plante des pieds pour détourner l'irritation de la poitrine.

Ce curatif a paru trop énergique à quelques autres qui penchent pour vingt ans de travaux forcés simplement.

Le Congrès appréciera.

Maladies diverses.

Lumbago articulaire. — Se fait sentir généralement dans les genoux et dans les reins où le malade éprouve des lancées qui deviennent parfois insupportables.

Cette maladie douloureuse a pour cause habituelle un abus de profondes et de salutations trop répétées et trop proflexions. L'épine dorsale et la rotule surmenées s'ossifient, s'ankylosent et finissent par perdre toute souplesse et toute élasticité.

Cette affection atteint notamment les gens qui ont envie d'une place, les fonctionnaires qui désirent de l'avancement et certains magistrats dispo-

sés à rendre plus de services que d'arrêts.

Etmond About vient d'être relâché par les Prussiens, sans que M. de Bismark ait exigé en retour, comme nous le craignons, la cession de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

Le motif de l'arrestation du normalien célèbre n'était autre que la publication en France, de quelques articles de journaux peu flatteurs pour les Prussiens en général et Guillaume en particulier.

Il paraît même que le gouvernement Tudesque est fermement décidé à mettre en vigueur contre tous les écrivains Anglais, Français, Autrichiens, Danois ou Belges, etc, la répression de ce nouveau délit international :

« Excitation à la haine et au mépris de l'empire d'Allemagne de ses sujets et de ses fonctionnaires. »

Voilà qui est parfait et rentre absolument dans les mœurs policées et policières de nos vainqueurs;

Mais il y manque encore un décret qui est la corrélation nécessaire de cette nouvelle jurisprudence :

Article premier. — Il n'y a plus d'Europe, — il n'y a qu'une Prusse

Art. 2. — Il n'y a plus de justice, — il n'y a que les tribunaux prussiens.

Art. 3. — Il n'y a plus de droit des gens, — il n'y a que la gendarmerie prussienne.

Paulô minorâ...

Un comique excentrique des Variétés de Paris, l'acteur Kopp, vient de se brûler la cervelle.

Cesuicide paraît étonnant de la part d'un homme qui avait pour métier de faire rire tous les soirs à ventre déboutonné, quinze ou dix-huit cents spectateurs, et on s'explique mal que les fantaisies de MM. Chivot et Duru, la musique de M. Lecoq et les calembredaines de M. Hervé puissent pousser leurs interprètes à l'hyponchondrie et au spleen.

Rien cependant n'est plus naturel : c'est l'éternelle loi des contrastes.

La cascade, la charge grossière, la plaisanterie épileptique vous poussent au lugubre, comme parfois le lugubre vous dispose aux idées riantes et joyeuses.

Ainsi, la statistique a constaté depuis longtemps que les gens les plus franchement gais qu'on connaisse sont les rédacteurs de la *Revue des Deux-Mondes* et les employés des Pompes-Funèbres.

Si les Bonapartistes se mangent entr'eux, nous allons en apprendre de belles!

Une polémique aigre-douce qui tourne décidément à l'aigre, s'est engagée entre M. Robert Mitchell et M. Paul de Cassagnac qui, naguère, volontaires tous deux dans le même régiment de zouaves, *arcades ambo*, partaient en guerre à la suite de ce héros de pain d'épice qui excite aujourd'hui plus de dégoût que de colère, plus de nausée que d'indignation.

La discussion de ces deux messieurs roule sur ce sujet déjà vieux, mais toujours neuf, déjà connu mais toujours intéressant :

« Quel est le véritable auteur de la guerre? M. Robert Mitchell, dans le *Courrier de France*, nous paraît résoudre le problème d'une façon aussi claire que convaincante.

Lisez plutôt :
« Comme nous quittons la Garde des sceaux, nous rencontrâmes M. Paul de Cassagnac qui paraissait très satisfait :

sés à rendre plus de services que d'arrêts.

Ce mal, assez commun à toutes les époques et dans toutes les saisons, sévit cependant avec une intensité toute particulière après les révolutions et les changements de gouvernement.

Il se localise d'ordinaire autour des palais et des ministères; parfois, cependant, on constate son existence dans des contrées relativement éloignées.

Cette année, par exemple, les voyageurs en ont signalé une recrudescence surprenante dans une petite bourgade du bord de la mer appelée Trouville.

Epilepsie cléricale. — La plus terrible de toutes, l'épilepsie cléricale présente ce caractère grave qu'elle ne se manifeste pas simplement par crises intermittentes, mais qu'elle existe à l'état constant et sans interruption. Le patient n'a pas de répit.

Dans l'excès de leurs souffrances et de leur surexcitation, les malheureux atteints de ce mal effrayant, vomissent contre les gens qui les entourent et qui les soignent, de pleines cuvettes d'injures bilieuses qui répandent dans l'appartement une odeur âcre et nauséabonde.

Cette bave malsaine exige une désinfection immédiate.

Les victimes de cette épouvantable maladie sont malheureusement trop nombreuses.

« Je sors de chez Olivier, lui dis-je, grâce à Dieu, la paix est assurée.
« Il nous répondit :
« Mon père sort de chez l'Empereur, la guerre est décidée! »
Ceci sembla assez net.

Cependant, personne n'ignore que pour rejeter de ses épaules la responsabilité de cette guerre néfaste, l'ex empereur a toujours enfourché le dada que voici : Ce n'est pas moi qui ai voulu la guerre, j'y ai été poussé par l'opinion publique.

Or, il résulte du récit de M. Robert Mitchell, qui présente un certain caractère de sincérité, que cette prétendue opinion publique était simplement représentée par l'opinion de M. Granier de Cassagnac père.

M. Guizot, qui s'y connaissait sans doute, avait qualifié jadis le même Cassagnac père, de « roi des drôles. »

Par conséquent, c'est d'une conversation entre ce « roi des drôles » et cet empereur de capitulards, — que devait dépendre le sort de quarante millions de braves gens, la ruine d'une nation et le massacre de deux cent mille Français.

Joli régime, et comme cela lui donne un parfum de *revenez-y!*

Mais nous n'y reviendrons plus, car il manque aujourd'hui aux bonapartistes le nerf de l'intrigue et de la police : — l'argent!

Plus d'argent, plus d'agents!
Tel est le cas de détresse que nous apportent les échos de Chislehurst?

Pas même de quoi payer les frais d'impression de la *Vie de César*.

C'est là le signe infaillible, la preuve irréfutable de la débine profonde qui règne dans les poches du protecteur de Marguerite Bellanger.

S'il en était autrement ne se serait-il pas soustrait à cette dernière et suprême honte de servir de cible au papier timbré des huissiers?

Les souverains déchus ont ordinairement la pudeur de ne pas laisser derrière eux de comptes de ménage, et de solder avant de partir l'épicier et le tailleur.

Il était donné à Napoléon III de nous donner le spectacle de toutes les dégradations publiques et privées :

Auguste transformé en banqueroutier.

Etonnez-vous après cela de ce cri du cœur recueilli sur les lèvres d'un pochard : *In vino veritas.*

Ils étaient deux, ivres tous deux, titubant tous deux, se soutenant tous deux avec cette confraternité et ce dévouement absolu qu'on ne trouve guère qu'au fond des bouteilles vides.

L'un butte contre un pavé, perd ce qui lui restait d'équilibre et s'affaisse lourdement sur le sol. Son compagnon s'écrit à le remettre sur pied. Après plusieurs tentatives vaines, il arrive dans un suprême effort à le relever à demi.

— Vive l'empereur! s'écrie le malheureux se croyant sauvé.

A cette exclamation inattendue, l'autre s'arrête stupéfait; puis avec découragement, laissant retomber son camarade dans le ruisseau :
— Décidément *l'es trop saou!*

ZÈDE.

Le télégraphe nous apportait hier un résumé de la dernière dispute de la Commission de permanence.

Qu'il nous soit permis de constater que sauf quelques points de détails, cette séance n'a été que la reproduction textuelle de notre dernier feuilleton : au

Indépendamment du célèbre hospice de Versailles où on en rencontre d'intéressants spécimens (première rangée de lits, côté droit, salle Sainte-Ampoule), il en a été signalé plusieurs milliers de cas dans les environs de Lourdes et de la Salette.

Mais le sujet qui doit attirer particulièrement l'attention des hommes de l'art, en même temps que la commisération des âmes sensibles, est sans contredit l'infirme Louis Veullot qui est en proie depuis plus de trente ans à l'épilepsie cléricale dans toute sa violence pernicieuse.

Avec lui, le diagnostic ne saurait hésiter, il suffit d'examiner sa figure décomposée, convulsée et contournée, pour se rendre compte de souffrances atroces que le malheureux a endurées et endure tous les jours.

L'ophtalmie digitale. — Très fréquente chez les ministres, les ambassadeurs et les diplomates.

Symptômes : inflammations de la cornée de l'œil, rétrécissement de la pupille, obscurcissement de la vue qui arrive parfois jusqu'à l'aveuglement.

Cette maladie, éminemment désagréable, qui ne permet pas aux malades de faire un pas sans trébucher lourdement ou buter contre une muraille, est toujours provoquée ainsi que son nom l'indique par l'habitude déplorable de se fourrer à chaque instant le doigt dans l'œil.

point que nous nous demandons si la *Mascarade* ne serait pas en droit d'intenter aux vingt-cinq Cerbères un procès en contrefaçon littéraire.

Interpellation de M. Martial Delpit, protestations de MM. de Kergolay et Pagès-Duport, sorties ridicules de M. de la Rochefoucauld, grognements de M. Baze, rien n'y a manqué, et la fantaisie de notre collaborateur était restée plutôt en deçà qu'au-delà de la vérité.

Ce n'est pas une Commission de permanence que nous avons là, ni même une Commission de surveillance, c'est une Commission de *décadence*.

L'AMNISTIE

Nous pensons qu'on ne s'entend pas bien sur cette question.

Il est difficile en effet de parler d'amnistie sans faire sauter en l'air un certain nombre de gens, et les vœux de plusieurs conseils généraux qui mettent cet acte de clémence au nombre de leurs *desiderata* ont le privilège d'exciter l'indignation des conservateurs qui s'écrient avec horreur : — On veut nous ramener les otages et le pétrole!

Si tel était le but ou du moins le résultat probable de l'amnistie réclamée, nous comprendrions sans peine la répugnance des honnêtes gens contre une pareille mesure, et nous serions les premiers à demander qu'on laissât les assassins à leur baigne et les incendiaires à leur déportation.

Faire revenir tranquillement en France, Félix Pyat, Cluseret, Vallés et autres coquins de même farine qui reprendraient leur commerce interrompu, serait non pas de la bonté, mais de la bêtise, et il faudrait désespérer de la Justice si ces gredins en étaient quittes pour un peu de villégiature à l'étranger.

Mais remarquez bien qu'il n'a jamais été question dans les demandes d'amnistie formulées jusqu'à ce jour, d'enlever ces jolis messieurs au châtimement de leurs brigandages, — etc'est là que git le malentendu qu'il nous paraît utile d'éclaircir, — comme nous allons tenter de le faire, — pièces en main.

Le 29 décembre 1871 MM. de Pressensé, André, Bardoux, Steinkheil, Paul Morin, de Bethmont et Laboulaye membres de la Gauche modérée, et dont les noms ne comportent aucune assimilation avec le pétrole déposeraient une proposition d'amnistie ainsi conçue :

1. — A partir de la promulgation de la présente loi, seront mis en liberté tous les prévenus poursuivis à la suite de l'insurrection du 18 mars 1871, qui ne sont accusés d'aucun crime ou délit de droit commun ni d'aucune participation à la direction civile ou militaire de la dite insurrection.

2. — Toute poursuite pour des faits se rattachant à la dite insurrection cessera à la même date, — sauf pour les cas d'exceptions spécifiés par l'article 1er.

3. — Sous la réserve des mêmes exceptions les individus placés le premier juillet 1872 sous le bénéfice des ordonnances de non lieu ne pourront être l'objet d'aucune poursuite nouvelle pour les mêmes faits.

4. — Seront remis en liberté, les individus condamnés à la suite de l'insurrection, à une peine ne dépassant pas une année d'emprisonnement.

Dyspepsie fiscale. — Ce trouble gastrique d'une nature particulière, existe chez une classe excessivement nombreuse de Français qui portent le nom de contribuables.

Ces infortunés, en dépit de leur bonne volonté, éprouvent une difficulté énorme à digérer tous les nouveaux impôts dont ils subissent l'absorption obligatoire.

Les symptômes du mal sont faciles à reconnaître et se manifestent par des barrements d'estomac à la hauteur des goussets, des renvois... de paiements, des aigreurs... dans les rapports avec les percepteurs et autres agents financiers.

Certaines taxes indirectes surtout, telles que l'impôt sur les matières premières provoquent une souffrance véritable dans l'épigastre, et vont jusqu'à faire craindre une inflammation intestinale.

Quelques empiriques ordonnent comme remède la poudre de contrebande, mais cet agent curatif ne procure qu'un soulagement momentané, et encore faut-il qu'il puisse passer sans difficulté, sous peine d'exposer le malade aux accidents les plus graves.

La dyspepsie fiscale appelle donc sur sa guérison et sur son traitement toutes les lumières du congrès médical qui readrait au pays un service signalé, s'il pouvait en débarrasser la France.

sonnement.
La mise en surveillance est maintenue à l'égard des condamnés qui y auraient été assujettis par jugement.
5. — La présente loi ne s'appliquera pas aux individus condamnés antérieurement à plus de trois mois de prison pour faits non politiques.

Tel est le projet de la Gauche modérée, projet qui ce nous semble ne peut donner lieu à aucune équivoque, — et qui excepte soigneusement de l'amnistie, les incendiaires les assassins et les voleurs, tous les coupables en un mot de crimes de droit commun.

Passons à la Gauche radicale, soit à la proposition présentée par M. Brisson, à titre d'amendement au projet Pressensé :

1. — Amnistie est accordée aux individus condamnés ou non condamnés pour crimes ou délits politiques commis tant à Paris que dans les départements depuis une année.

2. — La présente amnistie ne s'applique pas : 1^o à ceux qui avant les dits crimes ou délits auront subi pour faits non politiques des condamnations à la peine de l'emprisonnement ou à une peine plus grave.

2^o A ceux qui sont accusés et seront par jugement contradictoire ou par contumace, reconnus coupables d'incendie, d'assassinat ou de vol et en général de crimes et délits non politiques.

Par conséquent, voilà qui est entendu, compris et suffisamment clair, pas plus dans la proposition de la Gauche modérée que dans l'amendement de la Gauche radicale, il n'est question d'étendre l'amnistie aux pétroleurs et aux massacreurs d'otages ;

MM de Pressensé, Bethmont et Laboulaye pas plus que MM Brisson, Peyrat, Millaud, Quinet, Louis Blanc etc., n'ont l'intention, ni l'envie de revoir les citoyens Pyat, Dacosta, Régère, Eudes ou Marotteau qui tous ont été condamnés pour des crimes de droit commun.

L'amendement de la Gauche radicale est même plus sévère et moins large en un sens que le projet de la Gauche modérée, puisqu'il rejette de l'amnistie tous les individus qui auraient subi une condamnation à l'emprisonnement pour faits non politiques, tandis que la proposition Pressensé, (art. 5) accepte un maximum de trois mois.

Dans ces conditions, et il n'y en a pas d'autres, car les deux projets de loi dont nous venons de donner le texte, sont les seuls qui aient jamais été présentés ;

Dans ces conditions l'amnistie perd le caractère révoltant que lui attribuent volontairement les gens qui savent, involontairement les gens qui ne savent pas.

Laissons de côté les vrais coupables, elle vise simplement les imbéciles égarés, les nigauds exaltés qui se sont laissés griser par les déclamations à froid de quelques galopins dont le premier souci a été de lever le pied à l'approche du danger.

Or il nous paraît difficile de trouver dans une clémence ainsi entendue et pratiquée, quelque chose qui blesse l'humanité et la justice.

Nous avons de tout temps professé pour messieurs les communards et leurs exploits une tendresse excessivement médiocre, mais il n'est pas un homme raisonnable qui ne reconnaisse qu'entre les meneurs et les menés, entre les entraîneurs et les entraînés, les uns par passion, les autres par frayeur, il existe une différence énorme de culpabi-

Péritonite parlementaire. — Cette affection grave, assez fréquente à la suite d'accouchements laborieux, se manifeste presque à l'état chronique chez la vénérable Assemblée de Versailles, chaque fois que l'intéressante dame vient à mettre au monde une loi nouvelle.

La délivrance s'opère généralement dans des conditions tellement difficiles, au milieu d'un tel bruit causé par les discussions et les disputes des médecins accoucheurs qui tous veulent expérimenter un système différent, — qu'il n'est pas étonnant qu'il en résulte une inflammation immédiate du péritoine.

Grâce à une certaine force de constitution, l'Assemblée a pu résister jusqu'à ce jour à ces assauts réitérés, mais il est douteux qu'elle s'en tire toujours aussi heureusement, d'autant plus que grâce à la maladresse de quelques-uns de ses infirmiers, elle a été victime de plusieurs fausses couches.

Jusqu'à ce jour la péritonite parlementaire a été combattue par des applications de glace sur le ventre de l'accouchée, ou même de simples vessies remplies d'eau fraîche.

Seulement, il serait bon de changer de système,

lité et de gredinerie.

Générale, absolue, étendue à tous les insurgés, capitaines et soldats, l'amnistie ne serait qu'un acte de faiblesse, de frayeur ou de niaiserie.

Au moyen des distinctions stipulées dans les propositions soumises à l'Assemblée, c'est une mesure de modération et de clémence qui ne mérite point les injures dont on l'accable et qu'il est permis de soutenir et de défendre sans être considéré comme un terroriste ou comme un admirateur de Raoul Rigault.

Profils ministériels.

M. DE GOULARD

Ministre des Finances

M. Thiers ne prend pas ses ministres au hasard, il sait les trouver avec un soin jaloux dans les profondeurs du centre de l'Assemblée, et il exige d'eux toutes sortes de qualités particulières.

Le parfait ministre selon M. Thiers, doit être également sobre de trop de défauts, et même de trop de qualités.

Il doit être plutôt obscur que célèbre, plutôt muet qu'éloquent, plutôt plat que spirituel, plutôt superficiel que spécialiste.

On exige de lui une médiocrité qui ne porte ombre à personne, un clair obscur propre à mettre en lumière les qualités de son chef de file.

Enfin, le parfait ministre doit avoir fait ses humanités, connaître ses quatre règles, avoir une bonne mémoire, être muni d'un certificat de bonne vie et mœurs, être vacciné, croire en Dieu et en M. Thiers, et surtout n'avoir sur aucune espèce de choses d'autre idée préconçue que celle d'être de l'opinion du même M. Thiers.

Les membres du cabinet actuel ont été taillés sur ce modèle et M. Thiers les a réduits au rôle de comparses et de doublures dans la comédie qui se joue neuf mois de l'année au théâtre de Versailles.

M. de Goulard est sans aucun doute une des utilités les plus précieuses de la troupe ministérielle, c'est la *bonne à tout faire* des maisons bourgeoises, le maître Jacques du cabinet.

Tout à tour agronome et financier, ministre plénipotentiaire ou ministre avec portefeuille, il peut également tresser un traité, accommoder un budget et le servir chaud ou froid.

On n'a jamais pu savoir pourquoi M. de Goulard était ministre des finances plutôt que ministre de l'intérieur, plutôt qu'autre chose, plutôt que rien du tout.

Avec des aptitudes aussi variées, nous ne déespérons pas de voir M. de Goulard devenir, selon les besoins du service, ministre de la Guerre, aide-camp ou académicien.

La personne de M. de Goulard est maigre et longue; sa figure, en lame de couteau, est ratée avec soin, et se colore d'une pudique rougeur lorsqu'il lui faut parler en public.

Avec sa cravate blanche, son sourire bienveillant, il rassemble à un notaire de province retiré des affaires et qui a toujours eu la confiance des familles.

Il fait peu de bruit; sa voix ne porte pas au delà des premiers bancs, et il n'a pas le don de se faire écouter.

Ses succès oratoires n'empêchent personne de dormir, — au contraire.

Du reste, s'il prend la parole, c'est toujours à son corps défendant et sur les ordres formels du patron qui veut sauver les apparences et montrer à la Chambre qu'il a des ministres qui parlent.

M. de Goulard ne monte à la tribune qu'avec une grande circonspection et en proie à des inquiétudes mortelles; ses yeux suivent avec anxiété les moindres gestes de M. Thiers.

Si celui-ci hoche la tête et semble donner quelque

car la réaction trop instantanée a provoqué parfois un délire assez violent pour que la malade prit ces vessies pour des lanternes.

Maladies cutanées

En sont spécialement atteints tous les malheureux alsaciens et lorrains qui par crainte, par terreur, par ignorance et par impossibilité matérielle, vont être obligés d'entrer dans la peau des prussiens et de se transformer en sujets de Guillaume.

Félicité insoutenable, désengagement terrible, aspect repoussant, tels sont les caractères communs de la contagion malsaine dont sont menacés nos anciens compatriotes.

Heureusement, plusieurs savants affirment que le mal est guérissable au moyen de fortes frictions d'un onguent dont on s'occupe à découvrir la formule.

Nous serions heureux que l'honneur de cette découverte revint au congrès de Lyon.

signe de mécontentement ou d'impatience, le pauvre ministre se dit :

« Ce n'est pas cela, je me suis trompé ! Aurais-je lâché quelque bêtise ? »

Et de rouge qu'il était, il devient cramoisi, il consulte fiévreusement ses notes, balbutie et paraît mâcher une bouillie inintelligible.

Mais si, au contraire, le patron a souri, s'il a placé un « très-bien », le diplomate-ministre reprend haleine avec confiance, il avale son verre d'eau d'un air vainqueur, sa voix s'affermi, ses gestes prennent de la hardiesse, ses phrases de l'ampleur; il lance les dernières notes de son discours d'un ton triomphant et vient se rasseoir à son banc, satisfait de lui-même et des autres.

Il est heureux, il a bien récité sa leçon et ce soir, M. Thiers lui dira comme Napoléon aux soldats d'Austerlitz :

« De Goulard, je suis content de vous ! »

M. TEISSERENC DE BORT,

Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

M. Teisserenc de Bort est un ministre de la même farine que M. de Goulard et coupé sur le même patron.

Tout ce que l'on peut dire de l'un, on peut le dire de l'autre.

Il y a bien quelques légères différences entre eux mais elles sont insignifiantes et peuvent facilement disparaître.

M. Teisserenc de Bort est plus gros que M. de Goulard, — mais il pourra maigrir.

M. Teisserenc de Bort n'a pas été ambassadeur, mais rien ne l'empêche de le devenir.

M. Teisserenc de Bort porte des favoris et son colléage des finances n'en porte pas, — mais il pourra les couper.

M. Teisserenc de Bort a épousé avec ferveur toutes les idées économiques, politiques et autres de M. Thiers.

Le seul discours qu'il ait prononcé comme député était pour combattre l'impôt sur le revenu.

Un portefeuille en cuir de Russie a été la récompense de son zèle et de ses bonnes doctrines.

Comme ministre, il n'a encore pris la parole qu'à l'occasion du typhus des bêtes à cornes, et ses déclarations rassurantes ont fort satisfait un certain nombre de députés qui se trouvaient ou se croyaient plus ou moins intéressés dans la question.

FRONTIN.

Des miracles ? en voilà !

Non, les esprits forts et les libres-penseurs auront beau dire, non, le temps des miracles n'est pas passé.

Tous les jours nous en voyons s'accomplir sous nos yeux, d'évidents, de palpables, auprès desquels les apparitions de la Salette et de Lourdes sont de véritables enfantillages.

La Vierge se montrant à des bergers, des paralytiques guéris et des manchots retrouvant leur bras au moyen de quelques verres d'eau ! Peut-être la belle affaire.

Nous connaissons des miracles autrement curieux et authentiques opérés devant des millions de personnes qui les peuvent attester et en sont quotidiennement témoins.

Nous savons un envoyé de la Providence autrement fort que N. D. de Lourdes et qui, du reste, n'en est pas plus modeste pour cela.

Cet envoyé spécial apparaît fréquemment, tantôt à Paris, tantôt à Versailles, à Trouville et autres lieux.

Il est généralement enveloppé, non pas de rayons, mais d'un paletot noisette, et de ses lunettes d'or jaillissent constamment des éclairs lumineux. Le soleil d'Austerlitz ne le quitte jamais et illumine constamment son auguste tête.

Les miracles dus à son intercession céleste ne

Maladies réputées incurables.

La paralysie. — Affection morbide dont sont atteints presque tous les sujets admis à l'hôpital du théâtre de Versailles et qui ne leur permet pas, disent-ils, de faire un seul mouvement, même pour se lever de leurs sièges.

Le seul remède connu serait une forte dissolution chimique qu'ils se refusent à absorber.

La pneumonie fœtionnaire, qui a durement sévi quelques temps et exercé de cruels ravages chez MM. Eraoul, De Cumont, De Broglie et autres, qui se sont essouffés vainement pour créer une alliance impossible entre deux métaux.

La rage. — MM. Du Temple, Dahirel, De Garvardie et beaucoup de leurs collègues souffrent malheureusement de cet affreux mal.

Dans leurs accès périodiques, ils se figurent avoir été mordus par le 4 septembre.

L'hydrophobie. — Le cas le plus singulier de cette maladie, dont le symptôme incontestable est l'horreur de l'eau, est celui de l'honorable M. Pouyer Quartier.

se comptent pas.

Des préfets avaient dévouement servi l'empire. Comprenant qu'ils avaient suivi jusqu'alors une voie funeste à leur salut, ils se rendirent en pèlerinage à la chapelle du saint, portant leurs serments en offrande. Son Eminence Barthélemy recevant leur confession leur infligea pour pénitence trois *Thiers noster qui es in cælis* et trois *Ave Thiers, gratia plenus*, — le lendemain, entièrement convertis, les préfets de l'empire retournaient chez eux préfets de la République.

De nombreux magistrats, fonctionnaires de tout acabit, journalistes, généraux, ont été convertis miraculeusement de la même façon.

Un homme avait passé pour mort, nul n'entendait plus parler, la tombe s'était fermée sur lui. Sa famille désolée eut recours à l'Élu de Dieu. Il vin, et devant la pierre humide s'écria trois fois : Rémusat, Rémusat, Rémusat lève-toi !

A l'instant M. de Rémusat se leva, et ô surprise, il tenait embrassé un portefeuille qu'on lui avait confié dans des temps reculés, oubliés de notre génération.

Auparavant, un philosophe de la tribu des Jules qui passait ses journées et ses nuits dans les larmes, ne pouvait supporter la vue d'un évêque et méditait profondément sur les erreurs religieuses de ses contemporains.

Ce philosophe fut amené dans le temple de l'Élu. — L'Élu le toucha. Soudain, la grâce entra dans son cœur et depuis ce moment il dine sans indigestion avec des Eminences et leur demande une bénédiction au dessert.

Dernièrement, un jeune homme nommé Léon et plusieurs de ses compagnons souffraient cruellement d'une maladie connue sous le nom de libre-échange, maladie de famille qui avait pénétré dans le sang et dont la mort seule devait les soulager.

Léon et ses compagnons firent une neuvaine au sanctuaire où officie le cardinal Barthélemy, la neuvaine à peine finie, l'affection incurable dont ils étaient atteints avait cédé. — Le libre-échange avait disparu et un sang nouveau, protecteur, s'était infusé dans leurs veines.

Il y a quinze jours environ, des princes appartenant à une race royale se promenaient à travers champs avec un de leurs amis appelé Casimir.

Depuis longtemps ces personnages adoraient les faux dieux et ils avaient maintes fois persécuté les disciples de la vraie religion.

Tout-à-coup l'envoyé de la Providence leur apparut; un air de bonté céleste était répandu sur son visage et sa bouche laissa tomber ces deux mots qu'on n'a pu expliquer encore : *République conservatrice*, puis l'Élu de Dieu s'enleva dans les airs. Mais à la place qu'il venait de quitter, Casimir crut apercevoir un portefeuille en marquin. Ce fut une révélation, et sautant au cou de ses amis dont les visages étaient émaillés de douces larmes, il leur dit : Soyons républicains, je serai ministre !

Et dès lors, tous ensemble adorent ce qu'ils ont brûlé et brûlent ce qu'ils ont adoré !

Emus de cette conversion subite, beaucoup de gens très connus envoyèrent des messes ou firent des pèlerinages à la chapelle du saint et comme eux embrassèrent la religion nouvelle. Des lettres récentes, publiées un peu partout, en font foi.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les miracles opérés par l'intercession de l'envoyé de la Providence, sans compter l'innombrable quantité d'indulgences plénières accordées par l'entremise du grand prêtre Barthélemy à une foule de pécheurs endurcis, qui expédient journellement au sanctuaire des lettres d'actions de grâces.

Et maintenant, viendra-t-on nier les miracles et les guérisons de la Salette ou de Lourdes sont-ils comparables aux résultats merveilleux et surprenants du pèlerinage de Saint-Thiers, qui ont pour eux la notoriété publique et la garantie du gouvernement ?

A. MONEY.

Nous arrêtons là notre nomenclature des maladies signalées spécialement aux études du congrès médical.

Sans doute nous en passons et des plus mauvaises, entre autres toutes les affections cérébrales, tous les affaiblissements, tous les ramollissements de celle intellectuelle qui a fait tant de personnages illustres dont nous taïrons les noms par égard pour leurs familles.

Mais le champ est suffisamment vaste, le problème assez ardu et compliqué pour occuper largement les séances du congrès médical qui voudra bien, nous l'espérons, réserver à la Mascarade la primauté du résultat de ses travaux.

C'est la seule récompense que nous sollicitons pour indiquer à nos modernes Hippocrates une voie de recherches scientifiques explorée jusqu'à ce jour, et dont ils ne se doutaient certainement pas.

L. LECLAIR

THEATRES

Grand Théâtre. — Mlle Moreau a fini par accomplir son 3e début; naturellement elle a été admise. — ce dont on ne doit ni se plaindre ni se féliciter outre mesure.

Sans contester les qualités de cette Falcon, son apparition dans le *Trouvère* et *Robert* n'a nullement modifié notre avis à son égard.

Mlle Moreau chante avec une certaine méthode, quoique son style manque souvent de correction et de pureté.

Cantant à sa voix, elle est assez agréable, assurément très-étendue, c'est là son principal mérite; mais elle manque d'ampleur, de chaleur, de corps, et mal timbrée dans le registre d'en haut et chevrotte presque constamment.

Bref, c'est un organe trop maigre pour l'emploi de forte chanteuse.

Aussi, malgré tous les efforts et le zèle de Mlle Moreau, et quelques services qu'elle puisse rendre au répertoire courant, il est douteux qu'elle excite l'enthousiasme ou enlève jamais une salle. Mlle Moreau tiendra honnêtement sa place au Grand-Théâtre sans obtenir, croyons-nous, d'éclatants succès.

De Mme Brus-Mahi, qui facilite les représentations, faite de Stolz engagée, nous ne dirons qu'une chose : Mme Brus-Mahi a eu, dit-on, de la voix et du talent autrefois. Aujourd'hui on peut encore s'en apercevoir mais en y mélangant de la bonne volonté.

Enfin, la direction daignant écouter les réclamations du public, veut bien faire opérer les débuts de sa troupe dramatique et lyrique, sans qu'on ait su pourquoi elle s'était soustraite à cette obligation jusqu'à présent.

Ce n'est pas que cette cérémonie ait le moins du monde un caractère sérieux, car l'affiche annonçant certains débuts dans le *Fils de la nuit*, par exemple, ne donne pas même la distribution des rôles.

Aux Nouveautés, ou sauf de rarissimes occasions, les lyonnais ne mettent jamais les pieds, il y a grandes chances pour que cette petite fête se passe en famille entre les ouvresses et une vingtaine de battoirs qu'on y enverra spécialement.

Tandis qu'au Grand Théâtre 150 ou 200 billets de faveur distribués à propos, auront raison des sifflets, aidés par les amis de la direction qui, casés un peu partout, nous rompent sans cesse la tête de leurs applaudissements et ne permettent pas aux spectateurs payants de trouver un acteur médiocre sans crier à la cabale ou les traiter de la bonne façon.

Cependant le public n'a pas eu tort en insistant sur les débuts et en maintenant son droit au choix des artistes.

L'absence de cette formalité indispensable à l'égard d'un théâtre subventionné sur les deniers publics, eût créé pour l'avenir un précédent fâcheux qu'on se serait empressé d'invoquer plus tard.

Néanmoins, il est à peu près certain que, quoiqu'on fasse, M. Danguin prendra ses mesures pour l'acceptation de sa troupe, soit en gagnant ses salles de claqueurs, soit en faisant opérer les troisièmes débuts aux Nouveautés dans des spectacles insignifiants auxquels on s'abstiendra d'assister.

Et pourtant, jamais pareil ensemble de nullités, jamais compagnie dramatique plus pauvre en nombre et en talents n'aura paru sur les scènes lyonnaises.

Ce serait risible si ce n'était écoeurant. On plaissant souvent Carpentras ou Brives-la-Gaillarde; — mais si ces villes prédestinées possèdent des théâtres où l'on joue n'importe quoi, il n'est pas possible qu'elles soient aussi mal partagées que nous le sommes actuellement.

Eh ! mon Dieu, ce n'est point aux artistes que nous en avons en cette occurrence, nous sommes convaincus qu'ils sont les moins coupables de cet état de choses.

Pour le coup d'œil du prospectus, l'administration les a engagés un peu comme les bonnes à tout faire et les affublé d'emplois en dehors de leurs aptitudes ou de leurs mérites, mais évidemment la plupart ont conscience de leur infériorité.

Tel qui brillerait au dernier rang comme grand-utile est carrément intitulé premier rôle sur l'affiche, telle autre passe jeune première qui serait à sa place dans les troisièmes coquettes.

De celui-ci, passable dans l'opérette, on fait un premier comique en tous genres, de celui-là, à peine capable de jouer les dix-septièmes rôles, on fait un traître, un amoureux ou un financier. Et voilà comment on forme des troupes, — le procédé est commode.

Pour être indulgents, nous taillons les noms de ces messieurs et de ces dames :

Seulement, nous le demandons de bonne foi et sans aucun parti pris, à ceux qui ont pu juger les nouveaux artistes, voire aux intimes de la direction qui usent les paumes de leurs mains à les soutenir, est-il possible avec de tels éléments de monter, non pas passablement mais de façon supportable, le moindre vaudeville, la plus mince comédie ?

Pourra-t-on durant cette campagne interpréter des pièces de Labiche, de Gondinet, de Sardou, d'Augier, de Dumas fils ou même de Denneury.

Et les restes de la vieille et de la jeune garde des Célestins, ayant échappé au Waterloo de cette troupe, MM. Martin et Didier, MMmes Fleury et Michon, dont on abusera pour donner un peu de consistance à la distribution des ouvrages, ne risquent-ils pas, mal encadrés et mal secondés, de perdre eux-

aussi leur originalité ou leur talent ?

Plutôt que d'exposer le public aux déboires certains qui présagent les acteurs et actrices engagés par M. Danguin, plutôt que de faire descendre ce théâtre de Lyon au-dessous du mauvais, au niveau des dernières scènes de province, mieux valait supprimer tout uniment le drame et la comédie, fermer les Nouveautés, et se contenter de l'opéra du Grand-Théâtre avec assaisonnement de *Timbale*, les mardis et samedis. M. Danguin n'y aurait point perdu et nous y eussions gagné.

Du reste, il ne faut pas absolument rendre ce dernier seul responsable de ce qui arrive.

Avant tout, le conseil municipal doit être mis en cause, par son incroyable, son impardonnable négligence à résoudre la question des Célestins.

Pour des raisons qui échappent à l'entendement des gens sensés, — ces citoyens n'ont pas su depuis quinze mois, trouver ou accepter une combinaison relative à la réédification de notre seconde scène, et leur incurie à cet endroit en ruinant tout un quartier, a privé les Lyonnais d'un plaisir très goûté, tari une source de bénéfices pour les directeurs et supprimé un théâtre de genre dont nous peuvions, à juste titre, nous montrer fiers, même vis-à-vis de certaines scènes parisiennes très en réputation.

Voilà, ce qu'au point de vue artistique gagne une ville à être administrée par une municipalité comme celle qui régit à l'Hôtel-de-Ville !

G. LAURENT
P. S. — Dernières nouvelles du *Fils de la Nuit*. Grand succès pour M. Darrois, ténor facilitant les représentations de la prose de M. Séjour, vagues intelligentes, fusillade nourrie, claqué parfait.

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALBIGY
LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5

HUITRES
ARRIVAGE TOUS LES LES JOURS
Maison DUCLOS, ancienne maison Biard
AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE
39, rue Grenette, 39. — LYON
Salle à manger et Salons au premier.

Maison T. RIVOLLET, 9, rue St-Pierre, Lyon
BRONZES ET BRONZES COMPOSITION
Spécialité de Lampes à Modérateur riche et ordinaire, suspension de table à manger, Lanternes-vestibules, grand choix de Flambeaux, Maîtres, Candélabres, Bras de cheminées, Bougeoirs, Porte-allumettes, Parde-cendre, Garde-étincelles, Chenets, Porte-pelles et Pincés, Soufflets et Balayettes riches et ordinaires

PRIX FIXE à FIGARO PRIX FIXE
GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. — Chaussures et Chapellerie en tous genres. cours de Broches, 14 Guillotière.

AUX MÈRES DE FAMILLE
C'est la VÉRITABLE SILENCIEUSE des Frères BRION, qui est la meilleure Machine à coudre pour Familles, Lingères, Tailleurs, etc. Elle ne fait aucun bruit, pas de dérangement; le point est perlé et indécolorable; légère, facile à conduire, jamais de taches sur l'ouvrage. Nouveau perfectionnement breveté. Douze nouveaux guides aussi simples que faciles. GARANTIE 5 ANS. Prix, toute complète, 235 fr. Rendue fr. 230 fr. Seule maison de vente : Frères, E. BRION, 100, boulevard Sébastopol.

MACHINES À COUDRE BREVETÉES
Dans notre Maison seulement, l'on trouve tous les Modèles de Machines à coudre tels que : la véritable Howe E. B. la machine Willcox, la rapide française, à des prix bien au-dessous de toutes les autres Maisons. Garantie supérieure de toutes les autres. Un Catalogue bien détaillé est envoyé franco à chaque personne qui en fait la demande à MM. E. BRION FRÈRES, MÉCANICIENS, 100, Bd Sébastopol, PARIS.

E. HÉLIE, Représentant à l'Exposition, 100, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON.
Dépôt principal de tous les Médicaments spéciaux
Entrepôt général de toutes les

Eaux MINÉRALES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES
Pharmacie des Célestins, 3, PLACE DES CÉLESTINS, 3

EAU DENTIFRICE ANATHERINE
DU DOCTEUR J. G. FOPP,
MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE
Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.
Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le tartre ou le malin s'y attachent; elle rend aux dents leur couleur naturelle, l'écume l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents greues ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermis les dents abracées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dents. — Flacons : 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

EAU de MÉLISSE des CARMES
du Frère MATHIAS
Contre apoplexie, vertiges, vapeur, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, cholera, etc., etc.
EMERY, rue Varenne, 14. M. Y. 96, à la place des Terreaux 6, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez les principaux épiciers. — 4 fr. le flacon.

Pensionnat, 35, rue du Bon-Pasteur
A quelques minutes de l'Hôtel-de-Ville. — Vaste jardin — Etudes spéciales pour le commerce et l'industrie. — Langues vivantes. — Cours préparatoires pendant les vacances. — Rentrée le 6 octobre.

L'IMPRIMEUSE
BREVETÉE s. g. d. g., dont M. HERRINGER est le seul inventeur, et pour laquelle il vient d'obtenir un nouveau brevet de perfectionnement, permet d'imprimer soi-même de 1 à 1,000 exemplaires son écriture : PLANS, DESSENS, MUSIQUE, etc., sans changer à manière d'écrire ou de dessiner.
S'adresser, pour renseignements, à l'inventeur, 2, passage du Grand-Cerf, PARI.
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS.

GRANDE ET PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE
BRUNISSEUSE LEON
Pommade composée exclusivement de substances végétales, rend promptement aux cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la souplesse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours. — Prix : 4 fr. le pot. Dépôt général chez M^{me} GERARD, c. de Broches, 1, au 1^{er}. Expon. contre mandat ou timbre-poste. Dépôt chez M. KOCK, r. de Lyon, 18, chez les princip. parfumeurs

AU GRAND BALLON
RESTAURANT Salles et Salons de famille, Jardins, Tonnes Jeux de Boules.
Rue de la Quarantaine, 14

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES
Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours

MALADIES DE LA PEAU
POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3 fr. le pot. Dépôt ph. Seyret, pl. Gr.-Roussie. Chez Caseneuve et Lezra, droguistes, rue Lanterne, à Lyon, Abouet, pharmacien, cours Merand, 12.

PHARMACIE GODDARD et PUY, RUE SULLY, 51, LYON
DYSSENTERIE américaine
Le PUY fils, guérit dans les 24 heures les Dyssenteries les plus opiniâtres qui ont résisté à tous les meilleurs traitements. — Prix, 1 fr., et pour enfant, 4 fr. 25. — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VER SOLITAIRE Remède infailible et inoffensif de PUY fils, pour faire expulser vivant le ténia ou ver solitaire. Prix : 10 fr. Une seule dose suffit toujours.

ELIXIRS PUY
Préparés par DRCHENAU, pharmacien.
Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépuré le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.
L'Elixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que : bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarras des glaires bilieuses, etc.
L'Elixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements de foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace de virus.
Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 51; M^{me} VILLOUD herboriste, 75, grande-rue de la Croix-Roussie et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix : 2 fr., 5 fr. 50 c. et 6 francs.

L'ORIENTALINE
Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue de la Platière, 34. — Grand modèle 8 fr. petit modèle 3 fr. 50

Maison D'ACCOUCHEMENT tenue par M^{lle} JEANNIN, rue de la Platière, 3. — Consultations. — Discretion assurée.

L'INJECTION de TANNIN-FOUR
guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs.
Seul Dépôt. LACROIX-MORLE source Bourbon 82 Ly.

THE BERAUD
Le plus agréable des Purgatifs
Guérissant Migraines, Coliques, Maux de Tête, purifiant le Sang et facilitant la digestion.
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

CONSTIPATIONS, GASTRITES, GASTRALGIES, CRAMPES D'ESTOMAC
Prévenues et radicalement guéries par le
CAFÉ HYGIENIQUE CHAPOIX
DÉPÔTS A LYON
Chez Claveller et Cie, 1, place des Jacobins.
Arroud, 2, rue Lanterne.
Poizat, 12, rue Constantine.
Simon, 89, rue de Lyon.
Ferrand, place de la Charité.
Caseneuve et Lezra, 26, rue Lanterne.
Entrepôt général à Paris, chez BRETON, droguiste, 8, rue Payenne, au Marais.

Un cours de musique vocale et d'harmonie aura lieu les Lundis, mercredis et vendredis, de 4 heures à 3 heures, à partir du 30 septembre courant, chez M. Alfred FOURNIER, professeur de musique, Rue Centrale, 29
Prix : 15 francs par mois.

Ecole supérieure de Commerce
Chemin de Caluire, 50, près la gare de Cuire.
Cours spéciaux pour les jeunes enfants. Classes latines jusqu'à la 4^{me}. — Etude complète de l'anglais et de l'allemand. — Pour les renseignements, s'adresser à M. Bernay, directeur.

BITTER
De LACAUX FRÈRES, de Limoges.
Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.
— Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la douceur de leur parfum et de leur bon goût. — (Extrait du Rapport du Dr Perrault.)
— Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène. — (Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

LA GRANDE MAISON DE
CHAPPELLERIE
de RIVIER Soeurs
Rue Centrale, 48, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 50
Choix considérable et assortiment des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanlars, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pensionnats, — pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres. — Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrication.

M^{me} CHRETIEN
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — M^{me} Chretien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consultations tous les jours de dix heures à midi et de cinq heures du soir.
9, Rue Bourbon, 9, au 1^{er}

PLUS DE FEU!
5 francs
40 ANS DE SUCCÈS
5 francs
L'Liniment Boyer-Michel d'Aix.
Entretien sûr des Boteries, Entorses, foulures, Ecarts, Malettes, Charbes Vésigieuses, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville. — Lyon. M. Fèvre, 1, St Etienne. M. Arnault.

LE BAUME DU BRÉSIL du docteur Penilleau de Paris, guérit sans tisane, ni injection tous les écoulements anciens ou récents. — 5 fr. le flacon. Notice gratis. Dépôt pharmacie Simon, 89, rue de Lyon.

Un des meilleurs Chocolats est le
CHOCOLAT-DONNEAUD
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon